



## Méthodologie de la problématisation (suite)

### Sommaire (Cliquez sur le titre pour accéder au paragraphe)

\*\*\*\*\*

I.	Application 3 : l'avant-garde. ....	1
I.1.	Examen des communes présuppositions. ....	1
I.2.	Critique de l'avant-garde.....	3
I.3.	...et pourtant l'avant-garde n'est-elle pas devenue notre réalité ?.....	4
II.	Application 4 : « Vox populi, vox dei » .....	4
II.1.	« Vox populi, vox dei » : la sacralisation fondatrice. ....	5
II.2.	« Vox populi, vox dei » : un peuple véritablement peuple serait un peuple de dieux. ....	7

\*\*\*\*\*

### I. Application 3 : l'avant-garde.

Pour tenter une définition, nous pouvons dire que le terme appartient originellement au vocabulaire militaire et désigne la partie d'une troupe qui dans la marche à l'ennemi est au devant du gros de la troupe.

Mais le terme a connu des emplois dérivés nombreux, plus particulièrement dans 2 domaines, politique et esthétique. Le mouvement communiste organisé en partis révolutionnaires s'est ainsi pensé comme l'avant-garde du prolétariat ; depuis plus d'un siècle on parle également d'avant-garde esthétique, d'art d'avant-garde.

Le problème qui mérite d'être immédiatement posé consiste à s'étonner de l'application dérivée d'un terme d'origine militaire à des domaines qui, a priori, n'ont guère à voir avec lui. Il s'agira de déterminer quelle commune vision des choses sous-tend ces différents emplois et pour ce faire de dégager quelles présuppositions véhicule l'usage militaire.

*(Vous retrouvez ici une démarche connue : définition, usages métaphoriques, problèmes qu'ils posent et donc questionnement critique de la pertinence de ces usages)*

#### I.1. Examen des communes présuppositions.

L'usage militaire du terme permet de dégager 3 éléments principaux de signification (ou 3 sèmes) :

- l'avant-garde suppose une partition entre le gros de la troupe et un sous-ensemble qui s'en détache et s'en distingue ;
- elle est inséparable d'un mouvement orienté vers l'avant ;



- et d'une volonté lucide d'aller de l'avant qui témoigne maîtrise et courage (l'avant-garde prend les risques les plus grands et en protège ainsi le gros de la troupe qui suit).

L'usage politique et esthétique assimile le gros de la troupe à l'ensemble de la société (la masse passive, les artistes académiques qui se contentent de répéter les canons établis par la tradition) ; la marche de l'avant-garde devient la métaphore d'une avancée sur une trajectoire historique (histoire politique ou histoire de l'art) orientée et linéarisée ; la volonté courageuse d'aller de l'avant évoque alors le choix du progrès contre l'arrière-garde identifiée au conservatisme, au traditionalisme, au passéisme, voire à l'obscurantisme.

Se dégagent dès lors 2 présuppositions évidentes du discours de l'avant-garde : l'élitisme et la conception progressiste de l'histoire.

En effet l'avant-garde suppose plus de courage, d'audace et de lucidité que la masse. Qui parle d'avant-garde formule donc un jugement de valeur positif. Dans le domaine esthétique la notion est sans doute l'héritage lointain du concept de génie et de la coupure entre un art savant et un art populaire : l'art populaire répète des traditions immémoriales ; l'art savant se partage entre l'académisme qui a reçu ses règles des génies passés, i.e. de l'avant-garde d'autrefois, et l'avant-garde actuelle. Dans le domaine politique, l'avant-garde révolutionnaire se pense comme l'élite d'un prolétariat soumis dans sa majorité à l'idéologie dominante ; sa lucidité sur la réalité de l'exploitation capitaliste lui donne un statut d'éclairer de l'histoire politique.

L'avant-garde est donc telle par une double raison :

- d'une part, elle annonce l'avenir ;
- d'autre part, la métaphore militaire évoque bien l'idée d'un combat. L'avant-garde travaille à l'accouchement du monde nouveau (de nouveaux rapports entre les hommes ou de nouvelles façons de percevoir la réalité).

Cette double dérivation métaphorique selon des présupposés communs explique sans doute la conjonction des 2 avant-gardes au 20<sup>ème</sup> siècle : l'Avant-garde russe désigne ainsi l'art qui s'est épanoui autour de la Révolution d'octobre (cf. Malévitch, Maïakovski...) ; de même peut-on rappeler les convergences initiales entre le mouvement surréaliste et la radicalité politique.

Tout cela ne prend sens que par rapport au deuxième présupposé : une conception progressiste de l'histoire, dont l'implication est paradoxale. En effet si l'avant-garde éclaire l'avenir et accouche des temps nouveaux, elle est toujours condamnée à disparaître. Cela présuppose une valorisation du mouvement, ici du changement, de la rupture, à l'inverse d'une tradition encore récente ( par exemple, Corneille aussi bien que Racine et la plupart des artistes classiques plaçaient leurs œuvres sous la référence d'une tradition, celle des Anciens, même si leur imitation n'est point un esclavage, pour reprendre les termes de La Fontaine). Pour toutes ces raisons, l'avant-garde serait une figure de la modernité, i.e. de la valorisation du geste de rupture avec la tradition comme marque même de l'humanité. Avec les temps modernes, l'homme défini comme liberté s'accomplit dans l'arrachement à la tradition.

## Méthodologie de la problématisation

### Applications 3 et 4

A partir de là, il nous est possible de questionner cet emploi métaphorique d'un double point de vue : celui d'un constat de fait qui dément actuellement les avant-gardes politiques ; celui d'une exigence de droit : comment parler d'avant-garde dans le domaine esthétique, étranger à l'idée de progrès, en l'absence de tout étalon objectif de la beauté ?

#### 1.2. Critique de l'avant-garde.

Le terme a aujourd'hui largement disparu du vocabulaire politique et esthétique. Plus personne n'ose se dire d'avant-garde. Significativement, le terme est parfois simplement repris dans les discours publicitaires pour s'appliquer à certaines innovations technologiques.

La fin des avant-gardes politiques est inséparable de la crise de la notion de progrès historique et de la croyance en un progrès linéaire, continu, issue du rationalisme des Lumières. Par l'émancipation des hommes permise par la diffusion des connaissances, le développement de l'éducation, nos prédécesseurs ont pu croire en un avenir radieux. Certes il y avait bien encore quelques soubresauts, mais ils n'étaient que des moments particuliers d'un progrès plus vaste, plus universel (cf. la lecture hégélienne de l'histoire comme réalisation de la raison). L'holocauste a définitivement ruiné une telle vision.

La prise de pouvoir par les avant-gardes politiques n'a pas simplement débouché sur des dictatures prévues par elles-mêmes comme telles, c'est-à-dire délibérément telles (cf. la dictature du prolétariat comme moment nécessaire à l'accomplissement du communisme), mais sur des régimes totalitaires, peut-être parce qu'au départ l'avant-garde suppose une vision totalisante de l'avenir, i.e. qui prétend épuiser la vérité de l'avenir du monde dans la représentation et l'explication de l'humanité idéale.

La déroute des avant-gardes politiques est sans doute liée au triomphe des valeurs démocratiques (vs la métaphore militaro-élitiste de l'avant-garde) : la démocratie suppose un accès égalitaire au débat inséparable de la reconnaissance de la pluralité des points de vue sur les orientations à venir, reconnaissance qui récuse que le sens de l'histoire soit déjà écrit, mais également que l'histoire ait un sens autre qu'à titre d'espérance. Rien ne dit que le triomphe démocratique ne connaîtra pas de terribles régressions.

La fin des avant-gardes esthétiques relève plus nettement d'une critique de droit rappelant la contradiction entre l'avant-garde et le domaine esthétique. Celle-là suppose l'idée de progrès mesurable objectivement soit quantitativement, soit qualitativement (dans ce cas parce que les changements apportés rapprochent d'une fin considérée comme meilleure par une collectivité). Or en art le quantitatif n'a pas cours, le qualitatif est affaire d'un jugement de goût très subjectif. Comment la métaphore peut-elle alors prendre sens ?

L'art est le domaine de la création vs répétition, de l'innovation, de l'originalité, autant de manifestations de la liberté humaine. L'avant-garde serait ici dans le simple fait de faire du nouveau et se mesurerait au degré d'insolente rupture avec la tradition. D'où 2 problèmes :

- si tout artiste n'est tel que comme créateur de formes engageant de nouvelles façons de percevoir le monde, l'avant-garde implique l'inversion suivante : pour

## Méthodologie de la problématisation

### Applications 3 et 4

être artiste, il suffit de faire du nouveau, de nier la tradition. Le critère a posteriori devient le moyen a priori.

- D'où une spirale vertigineuse qui contredit l'idée même d'œuvre : l'œuvre, par opposition au produit qui se consomme, se caractérise par sa durabilité, ce pourquoi l'œuvre doit être reconnue, condition de sa préservation ; l'avant-garde donne à consommer du nouveau. En même temps cela conduit à un art de plus en plus savant, puisqu'il s'agit de faire du nouveau pour faire du nouveau en rupture avec les canons dominants.

Le postmodernisme et son rapport ludique à la tradition qu'il n'hésite pas à citer consacrent la crise des avant-gardes. Le mot d'ordre du modernisme et des avant-gardes aurait pu être : « du passé faisons table rase » ; le postmodernisme considère le passé comme un bagage où l'artiste puise ce qu'il veut.

#### 1.3. ...et pourtant l'avant-garde n'est-elle pas devenue notre réalité ?

La problématisation de ce sujet pourrait s'achever par l'évocation du système de la consommation et de sa logique de différenciation systématique. Marx a plusieurs fois rappelé qu'aucun système n'était plus porteur de potentialités révolutionnaires que le capitalisme. Il entendait par là, entre autres choses, qu'aucun système n'est plus contradictoire, puisque sa pérennité est inséparable d'un renouvellement de plus en plus vertigineux des produits et de ce qui aujourd'hui prend le statut de produit : les œuvres culturelles, les idées, etc. Pour gagner de l'argent, il faut constamment réinvestir le capital et proposer des produits différents qui par leur caractère d'avant-garde rendent obsolètes tous les autres. Le mécanisme s'articule bien sûr sur une logique de la distinction sociale par la consommation théâtrale des innovations technologiques (cf. la valeur du gadget). Mais ici encore se dessine peut-être aujourd'hui une contestation.

*NB : pour les raisons pédagogiques signalées dans l'exposé méthodologique nous avons fait l'économie des références. Il va de soi qu'un tel sujet ne devrait être traité en situation d'écrit ou d'oral qu'avec des exemples précis.*

## II. Application 4 : « Vox populi, vox dei »

La formule appartient à la tradition de la république romaine antique et signifie que la voix du peuple doit s'imposer comme celle du dieu. L'antique adage assimile donc la voix du peuple à celle du dieu et les 2 syntagmes parallèles soulignent d'ailleurs le caractère interchangeable des termes *populi* et *dei*.

Une première difficulté surgit à l'évidence : le peuple est une réalité empirique, localisable dans le temps et l'espace (cf. le peuple romain). En revanche le dieu n'est pas précisément de ce monde : tout au plus pouvons-nous le prier et l'incertitude la prière est à la mesure de l'absence : allons-nous être vraiment exaucé par un dieu qui ne se manifeste pas ici et maintenant ? L'assimilation est donc pour le moins problématique.



## Méthodologie de la problématisation

### Applications 3 et 4

Une deuxième difficulté émane du singulier *vox populi*. Le peuple ne parle pas d'une voix, il est une pluralité de voix, l'espace d'un débat plus ou moins cacophonique malgré les efforts de formalisation démocratique qui ordonne les voix selon les grands courants d'opinion politique. Mieux la démocratie est pour nous inséparable du débat contradictoire. Le singulier *vox dei* se justifie mieux par l'unité d'un point de vue transcendant qui a accès à la vérité des choses : la voix du divin ou le point de vue de la vérité, de l'universalité, au-dessus des contingences particulières de ce bas-monde.

Enfin une troisième difficulté vient de l'ambiguïté du mot peuple : il désigne à la fois l'entité historique que constitue la nation, le corps politique constitué par l'ensemble des concitoyens reconnaissant la souveraineté d'une même loi qui suppose l'Etat, et il prend enfin une signification socio-économique.

Le sujet offre donc une série de difficultés qui le rendent d'autant plus problématisable ; il s'agit de les ordonner pour tenter de déterminer une signification plausible. On partira comme toujours du plus évident : cette formule choque, elle semble d'un autre âge. Cependant il y a 2 façons d'envisager le paradoxe d'une assimilation du peuple empirique au divin : soit on s'en scandalise parce qu'elle est évidemment abusive, soit on tente d'y trouver un sens pertinent. Or l'assimilation est acceptable si l'on ne parle pas d'un peuple réel, mais idéal : en d'autres termes un peuple qui parlerait d'une voix constituerait une unité politique idéale et parlerait comme un dieu. La formule ne s'appliquerait pas à la réalité de la république, mais à son idéal qui par définition n'est pas de ce monde. La problématique doit donc engager une réflexion sur la nature du peuple. Qu'est-ce qu'un peuple ? Sur quoi repose son unité qui permet d'en parler comme d'une singularité déterminée (cf. le peuple français, le peuple allemand...) ?

#### II.1. « Vox populi, vox dei » : la sacralisation fondatrice.

L'adage emploie le mot *vox* au singulier, or le peuple est plutôt un chœur polyphonique : les différentes voix y expriment plutôt la pluralité des opinions. Significativement nos sociétés démocratiques connaissent au moins une voix majoritaire et une ou des voix minoritaires. La voix majoritaire dit le droit, la loi.

Mais on peut objecter qu'il y a eu l'unanimité au moins une fois puisque les voix minoritaires sont d'accord pour reconnaître qu'il revient à la majorité de dire la loi pour autant qu'elle poursuive le dialogue avec les minorités (cf. par ex. dans le débat parlementaire). Ainsi peut-on dire que l'unanimité a existé au moins une fois : le peuple a parlé d'une voix dans la reconnaissance de la règle constitutive du jeu démocratique selon laquelle il revient à la majorité de dire la loi s'appliquant à tous.

Pourquoi assimiler une telle voix à celle du dieu ? Pour 2 raisons.

- D'abord une telle unanimité est comme miraculeuse eu égard aux discordes quotidiennes.
- Ensuite elle a valeur de fondement, elle est constitutive, inscrite dans la constitution.



## Méthodologie de la problématisation

### Applications 3 et 4

Le problème est qu'une telle voix unanime n'a jamais existé historiquement... ce pourquoi elle est justement divine ! Dans les consultations portant sur l'ordre constitutionnel et donc sur l'organisation du jeu politique ne se dégage au mieux qu'une majorité, forte certes (en France, elle doit être des 2/3), mais majorité n'est pas unanimité. En outre cette consultation présuppose elle-même un accord préalable qui légitime la décision majoritaire. Ce type de consultation est prévu par la Constitution. Le problème de l'unanimité est donc repoussé vers une hypothétique origine fondatrice.

On voit ainsi que le problème réside en ce que le peuple comme entité historique préexiste toujours au choix de son organisation politique institutionnelle. Celle-ci n'émane jamais d'une unanimité, puisque aucun peuple ne parle historiquement d'une voix. La formule aurait un statut d'illusion fondatrice : dans un passé mythique, le peuple a parlé d'une voix pour décider de son organisation politique... la référence au dieu signifierait cette illusion. Pas seulement.

Ne dit-on pas souvent que le peuple se serre les coudes en période de crise ? Parlerait-il d'une seule voix alors ? Mais d'abord qu'est-ce qu'une crise ?

Le peuple étant non plus envisagé comme entité politique mais historique, produit d'une longue histoire commune, il connaît une crise quand ce qui le structure est remis en cause. L'unité structurante d'un peuple historique (une nation) est un système de différences générant un ordre symbolique constituant une expérience originale du monde que l'on identifie à une culture. On parlera ainsi du monde romain, du monde grec, etc., pour évoquer l'unité organique qui sous-tend les coutumes, la sensibilité, les relations sociales... propres à une culture. Cette structuration génératrice d'un ordre culturel entre en crise quand, pour des raisons indéterminables, les différences qui donnent sens aux choses, aux relations, etc., sont profondément remises en cause non pas pour d'autres différences, mais par le nivellement de toutes. La crise est donc la confusion généralisée où plus rien ne fait sens. D'où le thème de l'épidémie comme métaphore de la crise, i.e. de l'indifférenciation. La maladie ne fait pas de différences, cf. La Fontaine, *Les Animaux malades de la peste* : « Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés ». Le héros qui sauve Thèbes de la peste est aussi celui qui a radicalement transgressé le plus fondamental des interdits et donc la différence : Œdipe. Il est le héros de la confusion, et s'il n'est le remède à la peste, c'est parce qu'il participe du désordre : le bon remède est toujours simultanément poison, tout est affaire de dosage ! (le grec *pharmakon* désigne ainsi à la fois le remède et le poison).

La solution au chaos indifférenciateur réside donc dans le rétablissement de la différence la plus essentielle : nous, l'ordre, contre le chaos, contre les fauteurs de chaos, l'autre. L'unanimité est salvatrice et fondatrice car elle refait l'unité contre le bouc émissaire : « A ces mots on cria haro sur le baudet » écrit La Fontaine dans le même texte... mots ou maux ?

Mais pourquoi cette voix unanime est-elle celle du dieu ?

L'élimination du bouc émissaire passe par la violence, mais c'est pourtant la violence qui met en danger l'existence d'un peuple : le poison est remède, le remède est poison. La violence destructrice est illimitée, incontrôlée, absolument chaotique ; la violence contre

## Méthodologie de la problématisation

### Applications 3 et 4

Le bouc émissaire est ordonné (tous contre lui), elle a un objet, elle est limitée à son élimination. La violence de tous contre tous, celle qui ne fait aucune différence est alors purifiée et devient en se concentrant sur le bouc émissaire un moyen d'intense socialisation. Elle expulse la violence incontrôlée et socialement pathogène. Significativement le bouc émissaire est sacrifié : *sacer facere*, il est faire sacré, sacralisé. N'est-ce pas lui le vrai dieu, lui qui « fait l'unanimité contre lui », i.e. qui catalyse l'unité du peuple ?

Dans le sacrifice il s'agit d'utiliser la violence pour éliminer la violence. La violence ne doit donc plus apparaître comme telle ; le bouc émissaire ne doit pas être perçu comme une victime de l'arbitraire. Le bouc émissaire doit appeler le sacrifice, il est un être d'exception.

Le bouc émissaire sauve donc doublement le corps social : d'une part il refait de l'unité et permet d'expulser la violence pathogène, destructrice ; d'autre part puisque par son exception il appelle le sacrifice, il libère les hommes de leur responsabilité meurtrière. Les peuples sont ainsi toujours persuadés de la parfaite légitimité du choix de leur victime, persuadés qu'ils sont de ne pas l'avoir choisi, mais de sacrifier la victime désignée, celle qui se désigne par son a-normalie, sa marginalité.

La voix unanime du peuple n'est divine que dans la violence fondatrice et sacrée... pour ne pas avoir à penser, à dire la responsabilité de sa propre violence contre le bouc émissaire qui s'est désigné à la vindicte.

La formule se dit en une langue morte qui désigne peut-être par métaphore l'impertinence qu'a pour nous la pratique qui la légitime. Avec le Judéo-christianisme, ainsi que le montre l'anthropologie girardienne (cf. R. Girard, *Le Bouc émissaire*, mais aussi *La Route antique des hommes pervers*, ouvrages de lecture très accessibles) les hommes savent désormais leur responsabilité dans la mort violente du bouc émissaire : un certain nombre de mythes bibliques nous montrent en effet des victimes qui n'adhèrent pas à leur rôle victimaire. Proclamant leur innocence, elles renvoient les bourreaux à la responsabilité de leur violence.

La formule peut-elle encore faire légitimement sens pour nous ?

### II.2. « Vox populi, vox dei » : un peuple véritablement peuple serait un peuple de dieux.

Si dans tous les cas le mot peuple désigne un ensemble d'hommes, donc le passage d'une pluralité (des hommes) à une unité (un peuple), la nature du lien permettant de penser le passage est diverse et conditionne les différentes acceptions du terme. Si le lien est le fait de la tradition historique, on parlera de peuple, de nation, de culture ; s'il est simplement socio-économique, le peuple désignera le plus grand nombre par opposition à l'élite dominante. Enfin le terme a également une acception politique et désigne alors le corps social en tant qu'il obéit à une même loi souveraine. En ce sens il devient synonyme d'Etat.

Le peuple comme corps politique est à distinguer de la société civile. Un corps est constitué d'organes, de membres qui ne peuvent survivre indépendamment de la relation à la totalité organique qu'ils constituent (le corps) tout autant qu'elle les constitue. En revanche la société civile est constituée de « socii », d'alliés qui préexistent à l'ensemble :

## Méthodologie de la problématisation

### Applications 3 et 4

des particuliers entrent en relation à travers leurs activités, la société est l'ensemble sous-tendu par celles-ci.

On peut ainsi dire que le peuple comme corps politique est la totalité constituée par la liaison organique entre ses membres, les citoyens, ceux-ci n'existant que dans cette liaison des parties au tout, alors que la société civile est l'ensemble constitué par les relations discontinues entre des éléments comparables à des atomes, les particuliers, qui restent tels indépendamment des ensembles avec lesquels ils entrent en relation. On distinguera donc la société civile française du peuple français, celle-là est essentiellement socio-économique, celui-ci politique. Les particuliers constituent un chœur plus ou moins dissonant et fluctuant ; les citoyens parlent idéalement d'une voix. Quelle est la nature de cette unité du peuple politique ?

Pour le spécifier, il suffit de reprendre la comparaison avec la société civile. Les particuliers visent leurs intérêts propres : leurs activités poursuivent leurs fins particulières, privées, et les conduisent à entrer en relation avec d'autres particuliers (cf. division du travail, échanges, etc.). Le particulier est donc le sujet économique. Il s'associe à d'autres dans un souci d'efficacité : ainsi l'organisation d'une police, d'une justice, d'un système éducatif développé... est envisagée d'un point de vue utilitaire privé. La structure juridico-politique de l'Etat est le moyen pour la société civile de maximiser la poursuite des intérêts particuliers. Le lien du particulier à l'ensemble de la société est donc purement extérieur, puisque instrumental. L'Etat risque alors l'atomisation sauf à supposer quelque miraculeuse main invisible pour constamment harmoniser l'ensemble.

Le peuple authentiquement un, comme corps politique, n'est envisageable que là où le l'Etat intègre, au sens mathématique, les particularités. C'est le cas si chacun dans la détermination de ses choix et actions se met à la place du tout. La représentation de l'unité, de son intérêt général, constitue la médiation qui fait justement exister et durer le peuple comme corps politique. Le lien est constitué par la claire conscience et la volonté en chacun de l'intérêt général : le civisme n'a d'autre réalité. Le civisme est donc l'action du citoyen en tant qu'il agit véritablement en citoyen, en tant que membre de la totalité civique et non en individu privé. Dès lors il parle d'une voix, celle du civisme. La vox populi est donc la voix du corps politique ou expression de la volonté générale. Le corps politique intègre une société civile mais ne se confond pas avec elle.

Nous venons de définir le peuple dans sa vérité politique : c'est-à-dire que nous avons déterminé ce qui est logiquement nécessaire pour qu'un peuple soit politiquement tel sans contradiction. Dans la réalité historique, des peuples existent et se perçoivent à des degrés divers comme corps politique, selon leur degré de civisme et de conscience politique. Pourtant il est évident qu'il s'agit d'une existence problématique : le corps politique intègre toujours une société civile, entre les deux, le rapport n'est pas de parfaite intégration, mais de conflit hypothéquant toujours l'accomplissement du politique, précédemment décrit dans sa figure rationnelle, i.e. logique, conceptuelle. Autour de nous, c'est toujours le clientélisme, le poujadisme, le corporatisme qui préviennent l'intérêt général ; et pourtant simultanément l'exigence de civisme reste présente. Il faudrait donc un peuple de citoyens véritables délibérant constamment dans le silence des passions, faisant taire leurs intérêts particuliers et leurs particularismes pour que le peuple politique soit une réalité. Un tel peuple serait, comme le dit Rousseau dans *Le Contrat social*, un peuple de dieux... vox populi, vox dei, car un peuple qui parlerait d'une voix,



## Méthodologie de la problématisation

### Applications 3 et 4

parlerait de la voix du divin, entendue ici comme voix de la raison, voix de la volonté générale énonçant la loi conforme à l'intérêt général.

L'antique adage est ainsi très ambigu : d'une part il justifie, en la sacralisant, la violence régulée qui, contre la violence destructrice, produit de l'ordre social en rétablissant la plus élémentaire des différences sociales : nous tous contre lui, le bouc émissaire, la victime sacrifiée-sacralisée. D'autre part, il peut être lu comme l'idéal rationnel du peuple politique. Dans le premier cas, il vient a posteriori servir d'origine mythique à l'ordre social légitimant la violence fondatrice ; dans le second cas il éclaire a priori la politique par sa vérité rationnelle. Entre mythe et raison, vox populi, vox dei.

La semaine prochaine, nous vous proposerons une dernière application sur un terme qui peut sembler d'autant plus difficile à problématiser qu'il est anodin : la table. Par ailleurs, nous vous rappelons que l'exercice de problématisation est inséparable du traitement des sujets d'oraux et bien sûr de dissertation. Nous vous renvoyons aux sujets de dissertation problématisés qui accompagnent chaque fiche thématique.

S. Le Diraison